

Le Trait d'Union



BULLETIN TRIMESTRIEL - 004 - 2015-2016

Célébration du 70^{ème} anniversaire de l'ONU

P.4-5



FAO - Journée Mondiale de l'Alimentation
Assurer la protection sociale des paysans
pour vaincre la faim et la pauvreté

P.6

UNICEF - Journée mondiale de l'enfance
la jeunesse béninoise engagée
pour un monde juste

P.8

ONUSIDA - Renforcer la
collaboration intersectorielle pour
mener une lutte efficace contre
le Sida au Benin

P.14-15

UNFPA – UNICEF – PNUD
Une forte mobilisation contre les
violences faites aux femmes

P.10-11

Editorial



Depuis le 1^{er} janvier 2016, l'ensemble de la communauté internationale et les agences et institutions des Nations Unies ont officiellement débuté la mise en œuvre des 17 Objectifs du développe-

ment durable (ODD). Avant de nous atteler aux défis liés à la mise en œuvre de ces ODD, qui nous attendent cette année, je voudrais au nom de toute l'Equipe Pays, adresser mes sincères félicitations à nos partenaires, le Gouvernement béninois et les partenaires techniques et financiers (PTFs), ainsi qu'aux Béninois eux-mêmes et aux staffs des agences et institutions du Système des Nations Unies (SNU), pour l'ensemble des réalisations de l'année 2015. Le rapport de progrès 2015 du Plan Cadre des Nations Unies pour l'assistance au développement (UNDAF) au Bénin nous permet de noter que d'une manière générale, le SNU est sur la bonne voie dans l'accompagnement du Gouvernement dans la mise en œuvre de sa stratégie de développement. A cet effet, 73% des indicateurs indiqués dans le plan de travail annuel de l'UNDAF ont été réalisés.

Au cours de l'année 2015, le SNU au Bénin a effectué de grands progrès dans la mise en œuvre de l'initiative « Unis dans l'action » et a été classé cinquième parmi 45 pays de la Région Afrique dans le cadre de la mise en œuvre des

procédures d'opérationnalisation standards (POS).

Fort de ces résultats encourageants, le SNU Bénin dispose de tous les atouts pour faire encore mieux cette année. L'accompagnement du Gouvernement dans la mise en œuvre des ODD ayant déjà été initié en 2015, le SNU, en tant qu'organisation multilatérale, occupe une place particulière dans cet effort.

Chers lecteurs, chers partenaires du SNU, ce début d'année 2016 a été également marqué par le départ du Coordonnateur Résident, Rosine Sori Coulibaly, qui a été nommé ministre de l'Economie, des Finances et du Développement au Burkina Faso. Arrivée en poste au Bénin en août 2014, elle aura hissé le SNU en haut du classement des Nations Unies pour le continent africain, comme je l'ai mentionné plus haut. Son leadership, sa passion pour le développement et sa détermination ont permis également d'aboutir, pour la première fois, à la signature conjointe d'un plan de travail annuel de l'UNDAF pour 2015. Mais l'héritage de Rosine Sori Coulibaly va au-delà de ces réalisations : stricte et rigoureuse dans ses tâches, elle aura été une source d'inspiration pour l'Equipe Pays et tout le personnel du Système des Nations Unies au Bénin. Au nom de tout le personnel du SNU au Bénin, je souhaite plein succès à Rosine Sori Coulibaly dans ses nouvelles fonctions.

A toutes et à tous, je souhaite une bonne lecture !

Dr Anne Vincent, Coordonnateur Résident a.i.
Système des Nations Unies, Bénin

L'ONU appelle à l'organisation d'une élection présidentielle apaisée et crédible au Bénin

P.3

PAM : Préparation du terrain pour une meilleure résilience des communautés vulnérables

P.7

UNICEF - Au Bénin trois filles sur 10 sont mariées avant 18 ans

Agissons ensemble pour éliminer ce fléau

P.9

PNUD - Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté
Le Projet Villages du Millénaire : une contribution à la réduction de la pauvreté au Bénin

P.12-13

Prise de fonction de Dr Pierre Mpele Kilebou, Représentant de l'OMS au Benin
Rencontres avec des acteurs clés de la santé

P.16

VNU : « Le monde bouge, et toi ? Deviens volontaire ! »

P.17

SNU - Retraite annuelle de l'Equipe Pays
« Unis dans l'action, dans l'appui au Gouvernement pour la mise en œuvre des ODD »

P.18-19

SNU - Formation sur l'intégration du genre dans la planification de développement

P.19

L'ONU appelle à l'organisation d'une élection présidentielle apaisée et crédible au Bénin



Le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, et le Coordonnateur Résident du SNU par intérim Dr Anne Vincent, au point de presse organisé le 6 février 2016 à l'Hôtel Azalaï (photo: SNU Bénin)

Au terme d'une visite officielle de quatre jours au Bénin, le Représentant Spécial du Secrétaire Général de l'ONU pour l'Afrique de l'Ouest, Mohamed Ibn Chambas, a appelé tous les acteurs impliqués dans le processus électoral à organiser un scrutin apaisé, crédible et participatif.

« Je suis venu renouveler toute la confiance du Secrétaire général des Nations Unies dans le système démocratique béninois et dans sa capacité à organiser des élections apaisées, crédibles et participatives », a déclaré ce jour le Représentant Spécial lors d'un point presse qui s'est déroulé à Cotonou en présence de la Coordonnatrice Résidente du Système des Nations Unies par intérim Dr Anne Vincent.

« J'ai partagé un message de tolérance et de fraternité avec tous les acteurs impliqués afin que tous les candidats puissent faire campagne en toute liberté et sécurité et que tous les électeurs sans distinction puissent participer librement et sans contrainte à toutes les activités du processus électoral dans le respect de la loi », a-t-il ajouté.

M. Chambas a eu l'opportunité de s'entretenir avec des

candidats à l'élection présidentielle ainsi que le Médiateur de la République, le Président de l'Assemblée nationale, et le Président de la République, Dr Boni Yayi. Il a par ailleurs souligné l'importance de l'égal accès des candidats aux médias ainsi que la responsabilité des journalistes à faire preuve de déontologie dans le traitement de l'information.

« J'invite tous les citoyens inscrits sur la liste électorale à s'organiser pour récupérer leur carte d'électeur au cours des prochaines semaines, afin d'être en mesure d'exercer leur devoir civique de participer au vote de l'élection présidentielle », a plaidé

M. Chambas. Il a également consulté les représentants des institutions de la République impliquées dans l'organisation du scrutin, notamment la Cour Constitutionnelle, la Commission électorale nationale autonome (CENA), la Haute autorité de l'audiovisuelle et de la communication (HAAC), le Conseil d'Orientation et de Supervision de la Liste Electorale Permanente Informatisée (COS-LEPI).

Enfin, il a rencontré plusieurs organisations de la société civile, les partenaires techniques et financiers du Bénin, ainsi que les responsables du Système des Nations Unies au Bénin. « J'ai rappelé à tous mes interlocuteurs que le Bénin a une réputation bien établie, celle d'un pays qui a habitué le monde entier à réaliser des alternances pacifiques, grâce notamment à la tradition du compromis et au sens de l'Etat des uns et des autres, et j'ai émis le vœu que le Bénin continue à montrer le bon exemple », a-t-il conclu.

Le premier tour de l'élection présidentielle se déroulera le 28 février prochain. La liste officielle validée par la Cour Constitutionnelle béninoise compte 36 candidats en lice pour le scrutin. Le président actuel Dr Boni Yayi a été élu en 2006 pour la première fois à la tête de l'Etat béninois puis réélu en 2011 pour un second et dernier mandat.

Célébration du 70^{ème} anniversaire de l'ONU

Des journalistes béninois récompensés pour leur travail pour l'atteinte des Objectifs de développement durable

Présent au Bénin depuis les indépendances, le Système des Nations Unies a célébré le samedi 24 octobre 2015 son 70^{ème} anniversaire. Le thème de cette année, à savoir, « Une ONU forte pour un monde meilleur », dénote de l'importance du multilatéralisme et de la transversalité des actions de l'organisation internationale.



Les Chefs d'agences du SNU, les autorités gouvernementales et les lauréats du concours médias (photo: SNU Bénin)

Pour l'occasion, le Système des Nations Unies a souhaité faire le bilan de sept décennies d'actions en faveur de la paix et du développement durable. Ainsi, le jeudi 22 octobre, une séance d'échange avec la presse a été organisée à l'hôtel Novotel à Cotonou, afin de faire un tour d'horizon des activités des Nations Unies au Bénin.

Les célébrations se sont poursuivies le lendemain à l'hôtel Azalaï à Cotonou, en présence de nombreuses personnalités venant des institutions de la République, des médias, ainsi que du corps diplomatique, avec la remise de prix aux lauréats du concours sur le thème « Les médias, un partenaire clé pour l'atteinte des Objectifs de développement durable », organisé pour l'occasion. Il s'agit de Béatrice Koumenougbo, journaliste

à *L'Autre Quotidien*, Patrice Soglo, journaliste au *Progrès*, Guillaume Aviyenou et Romuald Vissoh. Quatre journalistes ont ainsi été récompensés pour leur travail de grande qualité.

Un film documentaire sur l'action des Nations Unies au Bénin a été projeté et diffusé le 24 octobre sur les chaînes de télévision nationale.

Le ministre des Affaires étrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur, SEM Saliou Akadiri, présent lors des festivités du 23 octobre, a profité de cette occasion festive pour renouveler la confiance et le profond attachement du Bénin aux principes de la Charte des Nations Unies, mais aussi pour témoigner sa gratitude au Système des

Nations Unies. Il a également accueilli favorablement l'adoption, le 25 septembre dernier, du nouvel agenda de développement durable à l'horizon 2030 et a rappelé le rôle clé du Bénin, chef de file du groupe des Pays les Moins Avancés (PMA) aux Nations Unies, dans les négociations. Ce nouveau programme de développement comprend 17 Objectifs de développement durable (ODD), déclinés en 169 cibles, qui orienteront l'action en

direction d'un développement durable et inclusif pour les 15 années à venir. Dans la perspective de la mise en œuvre de ces ODD, les Nations Unies ont conduit la réforme « Unis dans l'action » et mis en place des outils innovants pour une efficacité et une transparence renforcées. Il s'agit de garantir la qualité des interventions à un coût raisonnable, au bénéfice de la population béninoise.

Remise des dons du personnel des Nations Unies aux enfants de Terres Rouges



Une photo de famille des enfants et responsables de Terres Rouges avec les représentants du personnel des Nations Unies (photo: SNU Bénin)

Toujours dans le cadre de ces festivités, le personnel du Système des Nations Unies a participé à une campagne de don de sang et remis des dons matériels et financiers à l'association Terres Rouges. Cette association belge, qui existe depuis maintenant 6 ans à Cotonou, offre aux enfants en situation difficile ou en rupture familiale un soutien psychosocial et un environnement favorable afin qu'ils puissent bénéficier d'une mise à niveau scolaire ou d'une formation, et à terme se réinsérer dans la société et réintégrer leur famille lorsque c'est possible.

Basé à Cadjehoun, Cotonou, le centre résidentiel de l'association accueille une trentaine d'enfants de 5 à 12 ans : c'est ici que s'est rendu le personnel des agences résidentes du Système des Nations Unies au Bénin pour remettre ses dons financiers et en nature. Ponctué par les cris d'enthousiasme et les danses des enfants, cette remise de dons fut assurément l'un des temps forts de cette année 2015 pour l'ensemble du staff.



Lancement officiel du numéro vert 132

La célébration du 70ème anniversaire de l'ONU a également été une occasion pour lancer officiellement la plateforme de suivi en ligne du programme du SNU au Bénin et du numéro vert 132. La plateforme ambitionne de permettre un suivi en temps réel des interventions du SNU au Bénin, ainsi que d'impliquer des populations bénéficiaires à travers les Technologies de l'Information

et de la Communication. A travers le numéro vert 132, la SNU donne la parole à la population béninoise. Ainsi, elle peut s'impliquer dans les interventions du SNU Bénin en communiquant SMS leurs opinions et leurs aspirations. L'utilisation du numéro vert est simple. Il suffit de composer le message et de l'envoyer au numéro 132. Pour l'instant, le système accepte les messages venant du réseau MTN, MOOV et LIBERCOM.

FAO - Journée Mondiale de l'Alimentation 2015

Assurer la protection sociale des paysans pour vaincre la faim et la pauvreté



La présidente d'un groupement recevant des mains du Représentant de la FAO le certificat de remise de dons (photo: FAO)

Le 16 octobre 2015, Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA) restera gravé dans la mémoire de Reckya Kotedji, secrétaire générale Sourou Babou du groupement féminin de l'arrondissement de Guéné dans la commune de Malanville. A cette occasion, son groupement a en effet bénéficié de dons de la FAO. « Avec ces nouveaux dons de la FAO, les femmes de mon groupement et moi-même allons reprendre les activités agricoles suspendues depuis les dernières inondations qui ont emporté tous nos biens », a-t-elle confié. Comme elle, 33 autres responsables de groupement féminin ou d'association de femmes productrices ont bénéficié des dons de la FAO à la même occasion.

La vulnérabilité des milliers d'autres femmes de cette région du Bénin du fait des inondations n'est pas différente de celle des autres 805 millions de personnes victimes de la faim dans le monde. Pour ces nombreuses personnes, la FAO a exhorté les décideurs à l'adoption de véritables politiques de protection sociale qui, associées à l'agriculture, permettraient de briser le cercle de la pauvreté rurale. D'où le thème de la Journée mondiale de l'alimentation (JMA) 2015 : « Protection sociale et agriculture : briser le cercle vicieux de la pauvreté rurale ».

« C'est pour montrer le lien important qui existe entre l'éradication de la famine, la lutte contre la pauvreté et la protection sociale des agriculteurs que la FAO a choisi le thème de la protection sociale pour célébrer la JMA de cette année » a précisé Tiémoko Yo, Représentant de la FAO au Bénin.

Ainsi, le 16 octobre à Guéné dans la commune de Malanville, localité retenue par le gouvernement du Bénin pour accueillir les manifestations de la journée mondiale de l'alimentation 2015, a été une occasion solennelle de rappeler les devoirs et obligations des pouvoirs publics envers les populations rurales, constituant la grande majorité de personnes pauvres et souffrant de la faim. Guéné, au cœur de la commune de Malanville est une localité marquée de la souffrance des populations qui, du fait des inondations répétées, perdent chaque année bétails, vies humaines, semences, récoltes, cultures.

Tous les responsables politico-administratifs présents ont reconnu la justesse du message véhiculé par la FAO à travers ce thème de la JMA 2015 et leur engagement d'agir, selon leurs rôles respectifs, pour réduire la pauvreté rurale au Bénin.

PAM : Préparation du terrain pour une meilleure résilience des communautés vulnérables



Le personnel du PAM avec les participants à la planification (photo: PAM Bénin)

« **U**nir les efforts des acteurs humanitaires et de développement, afin d'identifier les synergies possibles et de faciliter les partenariats opérationnels et activités complémentaires dans les communes de Karimama et Malanville », tel était l'objectif principal de l'atelier de Planification Saisonnière des Moyens d'Existence (PSME) qui s'est tenu à Malanville du 30 novembre au 04 décembre 2015. Cette rencontre, initiée par le Programme Alimentaire Mondial (PAM), a réuni plus de 50 participants composés principalement des communautés concernées avec l'appui des services techniques des communes de Karimama et Malanville et des départements Borgou-Alibori ainsi que l'Unité de Gestion et de Coordination de l'UNDAF (Plan cadre des Nations Unies pour l'assistance au Développement), des ONG internationales, de la FAO et de l'UNICEF.

Pour M. Bayé Sannibio, de la préfecture des départements du Borgou-Alibori, le Bénin fait partie des pays les plus touchés par les changements climatiques dont les conséquences néfastes affectent l'environnement, les ressources naturelles et la biodiversité. Il a souligné à cet effet que « *sur les 77 communes du Bénin, celles de Malanville et de Karimama sont parmi les plus vulnérables sur la base de nombreux indicateurs socio-économiques* ». C'est pourquoi, il encourage cette initiative du PAM qui vise à contribuer à la réduction des effets de chocs saison-

niers dans ces communes. En effet, le PAM envisage notamment à travers son Programme Pays d'améliorer la résilience des membres des communautés au moyen d'activités d'assistance alimentaire contre la création d'actifs (activité 3A) identifiés par les communautés.

Pour pérenniser ces activités et inciter les membres des communautés à les prendre en main, le PAM met en œuvre l'approche à trois niveaux dont la PSME constitue l'une des étapes. Celle-ci permet de positionner chaque partenaire selon son avantage comparatif, de séquencer les interventions multisectorielles, humanitaires ou de développement, de façon à offrir la meilleure complémentarité pour renforcer la résilience.

Cet atelier a été suivi par une formation de formateurs en planification communautaire participative. Les participants, représentant principalement les services techniques et les ONG locales ont ainsi passé deux jours à mettre en pratique les outils développés par le PAM au sein d'une communauté. Cet exercice a permis de les équiper de manière à pouvoir reproduire ce travail dans les communautés qui seront identifiées par le PAM comme bénéficiaires de sa prochaine intervention.

Une restitution est prévue au niveau régional et national, afin de permettre au gouvernement de s'approprier cette approche et d'en prendre le lead.

UNICEF - Journée mondiale de l'enfance

La jeunesse béninoise engagée pour un monde juste



Une équipe d'étudiants de l'ISMA assurant la couverture médiatique de conférence sur l'équité (photo: UNICEF Bénin)

Le 20 novembre 2015, à l'occasion de l'anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant, l'UNICEF a exhorté les jeunes béninois à agir pour instaurer un monde juste et assurer l'égalité des chances pour tous les enfants. Une réponse unanime : « on est engagé ! ». Lors d'un débat avec pour thème « Equité pour chaque enfant : Que faisons-nous ? » En présence des étudiants de l'Institut Supérieur des Métiers de l'Audiovisuel (ISMA) du Bénin et des membres de réseaux d'activistes, de nombreux jeunes ont pris la parole pour questionner les actions de l'UNICEF et partager leurs idées sur ce qu'ils comptent faire pour instaurer un monde juste.

Une étudiante en journalisme a ainsi proposé de « prendre l'angle de l'équité pour réaliser tous ses prochains films, ce qui l'amènerait à traiter tous les problèmes des enfants ». Assis derrière elle, un jeune homme s'est pour sa part engagé à « aller jusqu'à Karimama, Malanville pour tourner un reportage dans cette région la plus reculée et défavorisée au Nord du Bénin ». Une autre étudiante a dit souhaiter faire de la justice pour tous les enfants son cheval de bataille dans son travail quotidien à l'Institut. Un autre jeune homme a pris la parole pour déclarer son intention de créer « un centre de promotion sociale dédié à l'enregistrement des naissances pour les enfants qui sont dans le besoin ».

Dr Anne Vincent, la Représentante de l'UNICEF au Bénin a expliqué qu'instaurer « un monde juste consiste à assurer l'équité pour chaque enfant, c'est travailler ensemble pour atteindre les communautés les plus pauvres, les plus isolées, là où les enfants sont les plus vulnérables, c'est-à-

dire ceux qui sont dans le besoin ».

L'UNICEF a publié le 20 novembre 2015 un rapport intitulé « Pour tous les enfants, l'égalité des chances » qui montre que les enfants des ménages les plus pauvres ont un risque presque deux fois plus élevé de mourir avant l'âge de 5 ans que ceux des ménages les plus riches et un risque cinq fois plus grand de ne pas être scolarisés. Les filles des familles les plus pauvres ont quatre fois plus de risques que celles des familles les plus riches d'être mariées avant l'âge de 18 ans.

On estime que cette année, 1 million de bébés mourront le jour de leur naissance. Plus de 660 millions de personnes n'ont toujours pas accès à l'eau potable. Près de la moitié d'entre elles vivent en Afrique subsaharienne. De plus, une fille sur 10 de moins de 20 ans a été victime d'abus sexuels. « Ces données alarmantes doivent être communiquées au grand public pour provoquer le changement et l'action en faveur des enfants les plus pauvres », a plaidé Dr Anne Vincent. « C'est une chance pour nous de pouvoir discuter avec la prochaine génération de professionnels de l'audiovisuel. Ceux qui demain auront la responsabilité de communiquer et diffuser l'information », a-t-elle ajouté.

Le Directeur de l'ISMA, Noukpo Agossou, a également encouragé ses étudiants à prendre l'initiative en réalisant des fictions et des documentaires, de contribuer à mettre un peu plus d'équité dans la société. Egalement présents, le Directeur de la Scolarité et des Examens de l'ISMA, Appolinaire Aivodji, le Directeur des Etudes de l'ISMA, Didier Samson, la Chef du programme Politiques Sociales de l'UNICEF, Souraya Hassan et la Chef du programme Protection de l'enfant Marie-Consolée Mukangendo ont contribué aux débats.

« En œuvrant ensemble pour atteindre les enfants les plus pauvres, nous faisons plus que leur donner une chance équitable d'avoir un avenir. Nous leur donnons les moyens de bâtir un avenir meilleur pour eux-mêmes, pour leurs familles et pour leurs sociétés », a conclu la Représentante de l'UNICEF.

La Convention relative aux droits de l'enfant a été adoptée par l'Assemblée Générale des Nations Unies en 1989 et ratifiée par la République du Bénin le 3 août 1990.

UNICEF - Au Bénin trois filles sur 10 sont mariées avant 18 ans

Agissons ensemble pour éliminer ce fléau

A l'occasion du 1er Sommet Africain de la Fille, organisé par l'Union Africaine à Lusaka, en Zambie, la Représentante de l'UNICEF au Bénin, Dr Anne Vincent a appelé à accélérer les actions pour éliminer le mariage des enfants.

« Au Bénin, 1 fille sur 10 est mariée avant 15 ans et 3 sur 10 avant 18 ans. C'est inacceptable ! », a déploré Dr Anne Vincent à son retour de la rencontre.

Réunissant les leaders africains, des organisations humanitaires, des représentants de la société civile et d'agences des Nations Unies, les discussions du 1^{er} Sommet Africain de la Fille ont abouti à la rédaction de nombreuses recommandations, parmi lesquelles :

- Redoubler les efforts pour éliminer le mariage des enfants d'ici 2030 ;
- Faciliter un large mouvement social dans tous les pays, à tous les niveaux, régional et local, avec la participation des jeunes, des leaders traditionnels et confessionnels, des leaders des communautés, des Gouvernements et des partenaires de la société civile, des parents et des personnes âgées pour mettre fin au mariage des enfants ;
- Concentrer les interventions pour garder les enfants à l'école jusqu'à 18 ans ;
- Garantir un financement adéquat et durable pour soutenir les enfants mariés et lutter contre ce fléau.

La Représentante de l'UNICEF au Bénin a souligné que « les mauvais traitements perpétrés contre les enfants, notamment le mariage forcé avant 18 ans restent trop souvent passés sous silence ».

« L'impunité reste la norme plutôt que l'exception. Il faut que les dirigeants béninois promulguent d'urgence le Code de l'Enfant afin de doter le pays d'un cadre légal interdisant le mariage des enfants. Le droit doit

s'appliquer », a-t-elle martelé. « Au cours des discussions, le maintien des filles à l'école jusqu'au secondaire s'est avéré essentiel pour réduire le mariage avant 18 ans et diminuer les risques de grossesse précoce, qui trop souvent aboutit à la mort de la jeune fille ou à son invalidation par une fistule obstétricale. Nous devons aussi impliquer les garçons et les hommes dans la mobilisation contre le mariage des filles », a plaidé Dr Anne Vincent.

Dans toute l'Afrique, le pourcentage de femmes mariées pendant leur enfance a baissé, passant de 44 % en 1990 à 34 % aujourd'hui. Parce que la population totale des filles devrait augmenter, passant de 275 millions aujourd'hui à 465 millions d'ici 2050, on estime que même un doublement des taux de réduction du mariage

des enfants ne suffirait pas à inverser la tendance globale et, ne permettrait pas, à terme, son élimination. Des mesures bien plus ambitieuses sont nécessaires.

Quand les enfants sont mariés, leurs perspectives de mener une vie saine et réussie diminuent considérablement, enclenchant souvent un cycle de pauvreté intergénérationnel. Les filles mariées pendant leur enfance ont moins de chances d'achever leur scolarité, risquent davantage d'être victimes de violences et d'être infectées par le VIH. Les enfants de mères adolescentes ont un plus grand risque d'être mort-nés, de décéder juste après la naissance ou d'avoir un poids insuffisant à la naissance. Les filles mariées pendant leur enfance sont souvent dépourvues des qualifications nécessaires pour trouver un emploi.

« L'engagement doit être total car la violence à l'égard des enfants détruit non seulement les filles et les garçons qui la subissent mais elle déchire le tissu social, le bien-être et la prospérité de la société », a conclu la Représentante de l'UNICEF au Bénin.



UNFPA – UNICEF – PNUD

Une forte mobilisation contre les violences faites aux femmes

Répondant à l'appel du Secrétaire général des Nations Unies, Ban Ki-moon, à « promouvoir une égalité pleine et entière entre les sexes et édifier un monde dans lequel les femmes et les filles seront en sécurité », le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA) et le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), en partenariat avec les structures bilatérales et multilatérales, membres du groupe thématique Genre et Protection Sociale (Ambassade des Pays-Bas, Oxfam Québec, Care International, Plan Bénin, etc.) et la partie nationale, notamment l'Office Central de Protection des Mineurs (OCPM) et le Ministère en charge de la Famille et de la Protection sociale, ont uni leurs forces pour soutenir la lutte contre les violences basées sur le genre au Bénin pendant 16 jours d'activisme, du 25 novembre au 10 décembre 2015.

Lors de la Journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes (25 novembre), qui a marqué le lancement des manifestations, le Dr Koudaogo Ouedraogo, Représentant Résident de l'UNFPA, a salué les efforts en cours et appelé le Gouvernement du Bénin à soutenir les engagements pris dans le cadre du nouveau Programme de développement durable à l'horizon 2030 pour « l'élimination de toutes formes de violences à l'encontre des femmes et des filles ». Il a également rappelé le combat de l'Union africaine contre les mariages précoces.

Cette journée, présidée par la Ministre de la Famille et de la Protection Sociale, Honorine Attikpa, a aussi été l'occasion pour l'assistance d'entendre plusieurs témoignages de victimes survivantes de violences basées sur le genre (VBG) et de différents responsables d'ONG, démontrant la nécessité de poursuivre le renforcement de la prise en charge et les actions de sensibilisation.

Toujours dans le cadre du lancement de la campagne « 16 jours d'activisme contre les violences faites aux femmes », une plateforme électronique de dénonciation

de ces violences a été officiellement présentée à l'assistance par la Ministre en charge de la Famille.

Une formation sur les procédures opérationnelles standards (POS) pour lutter efficacement contre les VBG a été dispensée aux acteurs concernés, avec l'appui de l'UNFPA, afin de renforcer la collaboration interinstitutionnelle, interdisciplinaire et multisectorielle, et ainsi améliorer la prévention et la prise en charge de ces violences.

Au total, plus de 300 personnes, en majorité des filles, femmes et garçons, victimes survivantes de violences, mais aussi des représentants d'ONG œuvrant pour la défense des droits des femmes (IFMA, ZONTA International, RIFONGA, CIPCRE), des partenaires techniques et financiers, des ministères et administrations béninois et, évidemment, des agences du SNU impliquées dans la lutte contre ces violences (UNFPA, PNUD, UNICEF, etc.), étaient présentes, tous vêtus d'orange, lors de la manifestation officielle du 25 novembre 2015.

Les agences des Nations Unies ont poursuivi leurs actions tout au long de la campagne d'activisme. Ainsi, l'UNICEF

Les violences basées sur le genre (VBG) sont un véritable fléau et constituent un frein au développement durable d'un pays. Ces VBG peuvent se matérialiser de plusieurs façons : mariage forcé, mutilations génitales, viol, inceste, harcèlement moral et/ou sexuel, coups et blessures, etc. Typiquement, un environnement économique, social et juridique favorisant les inégalités entre hommes et femmes est un terreau fertile pour ces violences : par exemple, les mariages précoces (avant 18 ans) diminuent considérablement les perspectives des enfants de mener une vie saine et réussie, enclenchant souvent un cycle de pauvreté intergénérationnel. Les filles mariées pendant leur enfance ont moins de chances d'achever leur scolarité et voient leurs opportunités économiques se réduire, ce qui les expose davantage aux violences et aux risques sanitaires pour elles-mêmes (contamination par le VIH) et leurs enfants (mortalité infantile, malnutrition, etc.). Au Bénin, en 2014, près d'une fille sur 10 est mariée avant 15 ans et une sur 3 avant ses 18 ans (MICS 2014). Par ailleurs, bien que ces pratiques soient en recul, les mutilations génitales féminines concernent encore une femme sur 10 au Bénin en 2014 (MICS 2014).



Une fille victime de violence témoigne (Photo: UNFPA Bénin)

Bénin s'est rendu à Lusaka (Zambie), pour le premier Sommet Africain de la Femme, organisé par l'Union Africaine. La Représentante de l'UNICEF au Bénin, Dr Anne Vincent, a saisi cette opportunité pour appeler les dirigeants béninois

à promulguer « d'urgence » le Code de l'Enfant, « afin de doter le pays d'un cadre légal interdisant le mariage des enfants ». En prévision de ce sommet, l'UNICEF Bénin avait engagé un dialogue avec la société civile sur le sujet peu auparavant.

En collaboration avec l'OCPM et le Ministère en charge de la Famille, le PNUD a formé les Officiers de Police Judiciaire (OPJ), administrateurs désignés de la plateforme électronique de dénonciation des VBG, sur les modalités de son fonctionnement et de son administration. Le PNUD a par ailleurs mené une campagne de sensibilisation à l'attention des populations afin de promouvoir l'utilisation de cette plateforme.

Enfin, l'UNFPA a concentré ses actions sur la vulgarisation et la dissémination des procédures opérationnelles standards (POS) de prise en charge des VBG et l'appui à l'opérationnalisation des comités de suivi et de veille mis en place dans différentes communes du Borgou-Alibori, du Mono-Couffo et de l'Atlantique pour l'implication des hommes dans la protection des droits des femmes et des filles.

Au-delà de ces 16 jours d'activisme qui ont permis de mettre un accent particulier sur la lutte contre les violences faites aux femmes, l'égalité de genre est un engagement quotidien de toutes les agences des Nations Unies, qui s'efforcent d'intégrer cette dimension dans l'ensemble de leurs activités et projets.

Une plateforme numérique de dénonciation des VBG

Financée sur le Fonds d'Innovation du PNUD, la plateforme numérique de dénonciation www.stop-vbgbenin.org donne la possibilité à toute victime ou témoin de dénoncer un cas de VBG sans avoir à se rendre dans un centre de promotion sociale. Elle donne la possibilité de soumettre un cas de VBG via plusieurs canaux : par sms en envoyant un message ou en laissant un message vocal aux numéros **67 67 33 26** ou **95 33 43 43** ou en envoyant un e-mail à l'adresse : denonce@stop-vbgbenin.org.

Une application mobile (disponible pour Android uniquement), téléchargeable sur le PlayStore, a également été mise en place : elle permet de compléter le message de dénonciation par des éléments de preuve (audio, vidéo ou photo).

Cette plateforme permet un signalement rapide des violences pour permettre aux organismes concernés de fournir à la victime une assistance sanitaire, juridique, psychologique ou sociale au plus tôt. Elle facilite par ailleurs la collecte de données, et donc la production de statistiques, sur les violences faites aux femmes au Bénin. Enfin, la plateforme permet de faire le suivi des dossiers de dénonciation.

Les responsables des centres de promotion sociale de l'Alibori, zone pilote de la plateforme, de même que les responsables de l'OCPM à Cotonou, ont été désignés comme administrateurs de la plateforme afin d'assurer le fonctionnement régulier et exploiter les messages envoyés pour le suivi et la prise en charge des victimes. Aussi, les centres pilotes seront renforcés en équipements de connexion internet afin de rendre plus efficace l'exploitation de cette plateforme.

PNUD - Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Le Projet Villages du Millénaire, une contribution à la réduction de la pauvreté au Bénin

Le 17 octobre 2015, la communauté internationale a célébré la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté autour du thème : « Construire un avenir durable : S'unir pour mettre fin à la pauvreté et à la discrimination ». Cette journée est une occasion de rendre hommage aux personnes vivant dans la pauvreté, mais aussi de reconnaître le travail de tous les partenaires, qui œuvrent dans le domaine de la lutte contre la pauvreté. A cet effet, nous vous proposons un aperçu du Projet Villages du Millénaire de Banikoara, qui reçoit l'appui du Gouvernement du Bénin, de la Mairie de Banikoara, du Japon et du PNUD.



Les agriculteurs de Djadja formés sur les méthodes de fertilisation biologique des sols pour l'amélioration de leur rendement agricole (Photo: PNUD Bénin)

Le Projet Villages du Millénaire (PVM) est l'un des projets conjointement appuyés par le Gouvernement, le Japon et le PNUD pour réduire la pauvreté au Bénin en s'inspirant de l'expérience régionale des Villages du Millénaire. Pour démarrer son expérience, le Bénin a choisi, à titre pilote, le groupe de villages composés de Kandérou, Founougo A et Founougo B de la commune de Banikoara, identifiée comme l'une des plus pauvres des 77 communes du pays.

La mise en œuvre du PVM a contribué à l'amélioration des conditions de vie d'environ 15 000 personnes dans l'ensemble des trois villages concernés et d'améliorer la satisfaction de leurs besoins vitaux. Le projet a contribué durablement à la lutte contre la pauvreté par l'augmentation des revenus et l'amélioration des conditions de vie des ménages selon des processus qui engagent leur participation et leur responsabilité.

Durant la première phase du PVM Banikoara (2011-2013), plusieurs actions ont été réalisées dans le domaine de l'agriculture, de l'éducation, de l'autonomisation des femmes, de la santé, de l'environnement durable (accès à l'eau, énergie et assainissement). Pour atténuer la

pauvreté des populations en majorité agricole, l'accent a été mis sur l'appui aux activités génératrices de revenus.

Les différents appuis apportés ont permis l'amélioration des rendements des cultures telles que le maïs et le riz et, par ricochet, l'amélioration de la production céréalière et des revenus des coopérateurs appuyés.

Avant la mise en œuvre du Projet Villages du Millénaire (PVM), les producteurs faisaient face à des difficultés liées au faible rendement de leurs productions, au point où ils n'arrivaient pas à satisfaire leurs besoins alimentaires. Grâce aux différents appuis techniques et matériels qui leur sont apportés, le rendement du maïs est passé de 1,2 à 2,1 tonnes à l'hectare en moyenne. Dans les ménages, les populations ont suffisamment de vivres pour leur sécurité alimentaire et commercialisent les excédents pour se procurer de l'argent.

« Je suis producteur agricole dans le hameau de Djadja. Je cultive du maïs, du coton et du riz. Avant l'arrivée du PVM, je faisais face à de grandes difficultés. Mes revenus étaient très faibles. Je produisais, mais le rendement était

médiocre. Je récoltais à peine 4 sacs de 100 kg de maïs sur 0,25 ha. Aussi, devais-je me rapprocher des producteurs agricoles pour avoir des intrants. Aujourd'hui, je récolte 24 sacs sur un hectare de culture. En dehors de cet avantage, le PVM nous a construit un magasin pour le stockage de nos produits agricoles. Il a facilité notre accès au crédit auprès d'une institution de microfinance», raconte Orou, Secrétaire de la Coopérative de Djadja.

Est considérée comme pauvre toute personne vivant avec moins de 1,90 dollar US, soit environ 950 francs CFA par jour. La pauvreté ne se limite pas seulement au manque de revenu, mais c'est aussi, entre autres, l'absence d'opportunités, le manque d'accès à l'éducation, aux soins de santé et à une alimentation suffisante et saine, etc. Raison pour laquelle le PNUD encourage le développement humain, durable et inclusif pour réduire la pauvreté dans toutes ses dimensions.

Les appuis apportés par le PVM dans le domaine de l'éducation ont permis l'amélioration du taux de

scolarisation des enfants. Le nombre d'enfants scolarisés est passé d'environ 2000 enfants à plus de 5000. Quant à la qualité de l'éducation, elle s'est également nettement améliorée depuis 2012. Plus de 5 écoles ont un taux de réussite au Certificat d'Etudes Primaires de 100%.

En matière d'accès des populations à l'eau potable et à l'assainissement, 22 nouveaux forages ont été réalisés faisant passer le nombre de forages de 6 en 2001 à 28 en 2014. Les populations, qui ne disposaient pas de latrines et déféquaient dans la nature, disposent aujourd'hui de 104 cabines de latrines dans les écoles et lieux publics. Elles disposent également de l'énergie solaire, portant le nombre de personnes ayant accès à l'électricité de zéro en 2011 à plus de 7 500 en 2014.

Si les progrès du PVM sont à saluer dans la commune de Banikoara, il est important pour les populations bénéficiaires d'en consolider les acquis pour ne pas retomber dans le cercle vicieux de la pauvreté.

Message d'Helen Clark, Administrateur du PNUD à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté

Il y a quelques semaines, les dirigeants du monde ont adopté 17 objectifs de développement durable (ODD), définissant ainsi un nouveau programme de développement ambitieux pour les 15 prochaines années.

Ce programme repose sur l'engagement d'« éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde d'ici 2030 », mettant ainsi à notre portée l'objectif longtemps caressé de mettre un terme au fléau de la pauvreté et de la faim. Notre génération est la première à pouvoir venir à bout de la pauvreté. Cet objectif ne va pas sans difficultés. Des millions de personnes continuent de vivre dans l'extrême indigence, tandis que les inégalités augmentent dans de nombreux pays et que subsistent d'énormes disparités au niveau des chances, des revenus et des pouvoirs d'un pays à l'autre.

Les inégalités entre les sexes demeurent un défi de taille, au même titre que le manque généralisé d'emplois décents. Les menaces mondiales qui pèsent sur la santé, les catastrophes naturelles plus fréquentes et plus intenses, la volatilité des marchés des produits de base, l'escalade des conflits, l'extrémisme violent, le terrorisme et les crises associées ont tous eu ces dernières décennies une incidence négative sur les progrès en matière de développement. L'élimination de la pauvreté passe nécessairement par une croissance économique inclusive et durable, notamment des systèmes de protection sociale

bien conçus, garantissant aux populations des conditions de vie acceptables, même en cas de crise. Ces systèmes favorisent également le maintien à l'école des enfants, permettent aux familles d'avoir accès à des aliments nutritifs et jettent les bases stables nécessaires à l'édification d'un avenir meilleur. La lutte contre la pauvreté exige également que nous cessions de détruire des écosystèmes essentiels à la vie sur notre planète.

Pour réaliser tous les objectifs du programme de développement pour 2030, il convient d'instaurer des partenariats entre les gouvernements, les entreprises, la société civile, le système des Nations Unies ainsi que les personnes et les organisations engagées, issues de toutes les sphères de la société. Nous devons unir nos efforts pour mobiliser toutes les ressources disponibles, adapter les Objectifs mondiaux aux contextes locaux et remplir nos rôles respectifs dans la construction d'un avenir inclusif, durable et exempt de pauvreté et de discrimination.

Cette année, le thème de la Journée internationale pour l'élimination de la pauvreté « *Construire un avenir durable : S'unir pour mettre fin à la pauvreté et à la discrimination* », célèbre la solidarité et l'optimisme de ce nouveau programme de développement.

À nous de relever le défi des objectifs de développement durable et de saisir cette chance d'offrir de meilleures perspectives à l'humanité et à notre planète.

ONUSIDA - Renforcer la collaboration intersectorielle pour mener une lutte efficace contre le Sida au Bénin

Les manifestations marquant l'édition 2015 de la Journée Mondiale de lutte contre le VIH/SIDA se sont déroulées le 1^{er} décembre au Palais des Congrès à Cotonou. Placée sous la présidence du Ministre de la Santé, Dr Pascal Dossou Togbe, cette journée a coïncidé avec la neuvième session du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS). Plusieurs Représentants des Agences des Nations Unies, notamment ceux de l'ONUSIDA, de l'OMS, du PNUD, de l'UNFPA et de l'UNICEF, y ont pris part entourés des acteurs de la lutte anti-Sida, les personnalités religieuses ainsi que les personnes vivant avec le VIH (PVVIH).



Le présidium: Le Ministre de la santé, la Représentante de l'UNICEF et la Directrice Pays de l'ONUSIDA (photo: ONUSIDA Bénin)

D'entrée, souhaitant la bienvenue aux participants, la Secrétaire Exécutive du CNLS a donné les grandes orientations de la cette neuvième session. En effet, Dr Sonia Boni a rappelé que l'assise répond à une obligation statutaire et constitue l'instance nationale de décision et d'orientation pour la réponse nationale à l'épidémie du Sida car elle offre l'occasion pour les acteurs et partenaires engagés aux côtés de l'Etat, d'apprécier les progrès réalisés, d'analyser les défis et de définir les nouvelles orientations. A souligner que d'importants résultats ont été réalisés ces dernières années au Bénin dans le cadre de la lutte contre le Sida dont le maintien de la stabilité du taux de prévalence du VIH/Sida à 1,2% au sein de la population béninoise. Cependant, ces résultats, bien qu'appréciables, ne doivent pas, de l'avis de la Secrétaire Exécutive du CNLS, nous faire oublier les nombreux défis qui continuent à nous interpeller. C'est pourquoi dans la perspective de mettre fin à l'épidémie, l'ONUSIDA invite à accélérer la riposte à travers les objectifs 90-90-90 auxquels le Bénin souscrit. Ces objectifs posent le défi de l'accroissement du taux de dépistage et de prise en charge. Ils requièrent de bâtir une réponse plus efficace avec des stratégies et

interventions innovantes, à haut impact, dans les domaines de la prévention, du traitement, de soins et du soutien aux populations à risque et aux personnes vivant avec le VIH.

La Directrice Pays de l'ONUSIDA, Madame Margarète Molnar a mis un accent particulier sur l'importance de l'initiative 90-90-90 et a souligné la nécessité de la poursuivre dans un élan de solidarité accrue en direction des PVVIH, de concert avec les autres acteurs de la lutte anti-Sida au Bénin. La Directrice Pays de l'ONUSIDA a cité quelques-uns des impacts des interventions sur l'épidémie du VIH au Bénin, à savoir, baisse de 32,8% des nouvelles infections à VIH entre 2006 et 2014, et enfin, baisse de 46,6% du nombre de décès entre 2006 et 2014, baisse de 42,9% de la prévalence chez les femmes enceintes entre 2006 à 2014. A propos des acquis de la lutte contre le VIH/Sida au Bénin, elle a rappelé le rôle important du CNLS en tant qu'institution rattachée à la Présidence de la République. Elle a noté qu'outre le soutien constant des partenaires techniques et financiers (PTF) aux différentes activités de lutte contre le VIH/Sida au Bénin, les unités focales de lutte contre le Sida (UFLS), des organisations à base communautaire, des



Devant: les Représentants de l'OMS, de l'UNFPA et du PNUD (photo: OMS Bénin)

organisations de la société civile et des populations clés, ainsi que les interventions en direction des populations clés ont eu un renforcement de capacité dans la mise en œuvre des activités de lutte contre les IST/VIH/Sida. Enfin, le Ministre de la Santé a procédé à l'ouverture officielle des travaux en sollicitant le renforcement de la

mobilisation des acteurs à tous les niveaux de la pyramide sanitaire et des Partenaires Techniques et Financiers afin que les acquis soient maintenus et que les difficultés soient résolues progressivement pour un lendemain meilleur dans la prévention du VIH/Sida au Bénin.

Recommandations



Les adolescents constituent des cibles principales des activités de prévention du VIH/Sida (photo: UNFPA Bénin)

A l'issue des riches débats et contributions des intervenants, les recommandations suivantes ont été formulées:

- Mobiliser suffisamment de ressource pour la pérennisation de la riposte, en particulier la prévention combinée, en direction des adolescents et jeunes, du monde du travail pour une amélioration des connaissances, une meilleure utilisation des préservatifs, meilleur accès au dépistage ;
- Prendre des dispositions pour une recherche active des perdus de vue et lutter contre la stigmatisation et la discrimination ;
- Accélérer la prise en charge pédiatrique et renforcer l'intégration du privé dans les interventions de prise en charge et de prévention de la transmission mère-enfant (PTME) ;
- Alléger les procédures d'acquisition des intrants (ARV et Réactifs) et autres molécules sur le budget national ;
- Prendre des dispositions pour améliorer la consommation des ressources mobilisées ;
- Augmenter les apports du budget national à la riposte et les répartir proportionnellement à tous les niveaux de coordination ;
- Renforcer l'accompagnement communautaire pour un meilleur suivi du couple mère-enfant ;
- Revoir l'arrêté portant création, fonctionnement et organisation du Comité National d'Approvisionnement en Produits de santé ainsi que ses sous-comités techniques aux fins de le rendre plus opérationnel ;
- Définir un cadre d'échanges périodiques entre le Conseil national de coordination et d'orientation (CNCO) et les cabinets des Ministères de la Santé et des Finances ;
- Mettre en application le nouveau décret du CNLS en vue d'une meilleure gouvernance de la riposte.

Prise de fonction de Dr Pierre Mpele Kilebou, Représentant de l'OMS au Bénin

Rencontres avec des acteurs clés de la santé

Le Bureau de la Représentation de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) au Bénin a un nouveau Représentant, Dr Pierre Mpele Kilebou. Il succède à Dr Youssouf Gamatie, admis récemment à faire valoir ses droits à la retraite, après deux mois d'intérim assuré par Dr Triphonie Nkurunziza, Conseillère Régionale chargée de la Santé Familiale et de la Planification.



Chaude poignée de mains entre le Ministre de la Santé et le Représentant de l'OMS (photo: OMS Bénin)

Au pas de charge, le mardi 3 novembre 2015, le Représentant de l'OMS a rendu visite à Madame Rosine Sori Coulibaly, Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies et au Dr Anne Vincent, Représentante de l'UNICEF. Il a présidé dans cette même matinée, une première réunion générale du personnel de l'OMS Bénin et a été reçu en audience par Dr Pascal Dossou Togbe, Ministre de la Santé. Le 26 novembre 2015, Dr Pierre Mpele Kilebou a présenté ses Lettres de Cabinet au Ministre des Affaires Etrangères, de l'Intégration Africaine, de la Francophonie et des Béninois de l'Extérieur (MAEIA-FBE). Les échanges et les discussions des deux personnalités ont porté sur le renforcement de la coopération sanitaire entre l'OMS et le Bénin à travers un appui technique et financier conséquent.

Aux membres du personnel de l'OMS Bénin, le Représentant a indiqué sa vision du travail basée sur le dynamisme, l'efficacité et la redevabilité. « Chacun doit faire son travail mieux que par le passé et rester efficace en rendant compte au Représentant et à l'ensemble du Personnel », a-t-il précisé.

Au Ministre de la Santé, il a transmis les salutations de la Directrice Générale et de la Directrice Régionale de l'OMS pour l'Afrique et a souligné son plaisir d'être au Bénin pour contribuer à renforcer la coopération entre l'OMS et

le Gouvernement. Il lui a fait part de ses trois préoccupations essentielles au moment de sa prise de fonction, à savoir :

- Regarder ensemble et de façon critique avec le Gouvernement en général et le Ministère de la Santé en particulier, les défis liés à l'atteinte des OMD 4, 5, 6 et 8 et au-delà, des Objectifs de Développement Durable (ODD) en vue de combler les gaps enregistrés ;
- Envisager un appui technique de l'OMS au Ministère de la Santé pour assurer, gérer et améliorer la coordination et l'harmonisation des actions des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) en matière de santé dans le cadre d'un développement global.
- Accompagner le Bénin dans la multisectorialité en matière de santé à travers des visites sur le terrain, la planification et des conseils avertis en vue de renforcer l'appui décentralisé de l'OMS.

Le Ministre de la Santé, M. Pascal Dossou Togbe a déclaré qu'il était heureux d'accueillir Dr Pierre Mpele Kilebou, Représentant de l'OMS dont l'action et le mandat au Bénin ont été ensuite marqués par sa détermination à poursuivre l'œuvre de renforcement de la coopération entre les deux institutions. Selon Dr Pascal Dossou Togbe, les éléments de préoccupation soulignés par le Représentant de l'OMS sont en parfaite harmonie avec ceux du Gouvernement et du Ministère de la Santé.

L'audience s'est achevée par une conférence de presse conjointe animée par le Représentant de l'OMS et le Ministre de la Santé sur les questions sanitaires du Bénin.

Dans l'après-midi, le Représentant de l'OMS a rendu visite aux membres de la Mission d'évaluation de la mise en œuvre de la Convention Cadre de Lutte Antitabac (CCLAT) à Cotonou. Cette rencontre a encadré une formation des acteurs institutionnels et de la société civile sur la CCLAT au Bénin. A cette occasion, le Représentant de l'OMS a mis l'accent sur la tarification des produits dérivés du tabac, le respect des normes et standards et une intense campagne d'information et de communication ciblée pour un changement de comportement.

VNU: « Le monde bouge, et toi ? Deviens volontaire ! »



Stand du Programme VNU lors de la JIV (photo: PVNU Bénin)

« **L**e monde bouge, et toi? Deviens volontaire », tel était le slogan de la journée internationale des volontaires (JIV), une des journées la plus importante du volontariat dans monde entier. Instituée par l'Assemblée générale des Nations Unies en 1985, la JIV est célébrée le 5 décembre de chaque année.

La JIV 2015 a été une occasion de saluer les volontaires du monde entier en tant qu'agents de changement dans un monde en constante évolution, démontrant l'importance du volontariat dans la réalisation du développement durable. Selon Richard Dictus, Coordinateur Exécutif du programme VNU, « *Le thème retenu cette année pour la Journée Internationale des Volontaires met chacune et chacun d'entre nous au défi de participer à la mise en œuvre des objectifs mondiaux adoptés récemment* ». Ainsi, deux mois après le lancement du nouveau programme mondial de développement, tous les volontaires, ceux des Nations Unies et d'autres organisations, sont appelés à jouer un rôle dans sa mise en œuvre et contribuer ainsi à l'atteinte des Objectifs de Développement Durable (ODD).

A Cotonou, la cérémonie officielle a mobilisé l'ensemble des structures de volontariat nationales et internationales, sous le leadership du programme des Volontaires des Nations Unies, rendant hommage aux actions des volontaires. Dans son discours, le

Représentant résident adjoint du PNUD a indiqué que « *la JIV représente pour les volontaires et les organisations de volontariat, une occasion unique de célébrer leurs succès, mais aussi de partager leurs valeurs et de promouvoir leurs activités au sein des communautés locales, auprès des organisations non-gouvernementales, des agences des Nations Unies, des autorités et de l'ensemble de leurs partenaires* ».

Un forum de discussion sur le rôle de la jeunesse dans la mise en œuvre des ODD, une collecte de sang et une mobilisation de fonds au profit d'une ONG œuvrant dans le domaine de l'environnement ont complété la cérémonie. Puis, les volontaires ont fait le nettoyage d'une portion de plage, une action symbolique de salubrité marquant leur engagement pour un monde meilleur. En fin de journée, un don de vêtements et d'articles de première nécessité a été remis à l'ONG Terres Rouges en guise de solidarité et de fraternité.

Les volontaires de la ville de Parakou ont également marqué la JIV par diverses manifestations, notamment, une campagne de salubrité dans un quartier de la ville, une caravane santé sur un tronçon d'environ 2km, des communications et sensibilisations sur le volontariat, les IST/VIH/SIDA, les violences basées sur le genre, le tabagisme, la drogue et l'alcoolisme à l'endroit des jeunes.

SNU - Retraite annuelle de l'Equipe Pays

« Unis dans l'action, dans l'appui au Gouvernement pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable »

« **U**nis dans l'action, dans l'appui au Gouvernement pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable », tel a été le thème sur lequel l'Equipe Pays du Système des Nations Unies au Bénin a mené ses réflexions durant ses deux jours de retraite à Grand Popo du 7 au 9 décembre 2015. Présidée par le Coordonnateur Résident du Système des Nations Unies (SNU), Madame Rosine Sori Coulibaly, cette retraite a également connu la participation des représentants des agences telles que la Banque Mondiale, la FAO, l'OMS, l'ONUSIDA, le PNUD, l'UNDSS, l'UNHCR et l'UNICEF, ainsi que celles des membres du Bureau du Coordonnateur Résident (BCR).



Les participants à la retraite annuelle de l'Equipe Pays (photo: SNU Bénin)

Tenue dans un contexte particulier tant au niveau national qu'international, la retraite a permis de renforcer davantage l'engagement de l'Equipe Pays pour le développement du Bénin. En effet, sur le plan international, ce contexte a été marqué par l'adoption des Objectifs de Développement Durable (ODD) et la tenue de la conférence internationale sur le financement du développement et de la 21^{ème} conférence internationale sur les changements climatiques (COP21). Sur le plan national, les défis actuels portent sur la préparation de l'élection présidentielle prévue pour mars 2016, l'évaluation de la SCRP (Stratégie de Croissance et de Réduction de la Pauvreté) clôturée en 2015 et de la préparation de la nouvelle SCRP, ainsi que sur la raréfaction des ressources, la bonne gouvernance, la transparence, et l'insécurité dans certains Pays de la sous-région. A l'issue de la retraite, l'Equipe Pays a retenu quelques éléments clés à prendre en compte dans le cadre de la planification et de la mise en œuvre des activités du SNU au Bénin pour mieux accompagner le Gouvernement dans la mise en œuvre des ODD. Ainsi, la

consolidation et l'appropriation des bonnes pratiques en termes de développement sont à renforcer tant au niveau du SNU que de la partie nationale. Le SNU entend appuyer le Gouvernement dans la domestication des ODD selon les mandats des agences et en tenant compte de la COP21. Le SNU devrait maintenir son rôle clé dans le renforcement du dialogue entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers (PTF). Se basant sur la macroévaluation effectuée par le SNU dans le cadre de l'approche harmonisée de transfert de fonds (HACT), un appui au Gouvernement pour plus de transparence dans la gestion des finances publiques est nécessaire. Dans le cadre des différentes activités, le SNU Bénin devra également tenir compte du renforcement institutionnel et des enjeux liés au dividende démographique. Dans le domaine de la réforme des Nations Unies, la retraite a permis à l'Equipe Pays de faire le point et d'adopter une feuille de route pour poursuivre les efforts menés. L'Equipe Pays a saisi l'opportunité de la retraite annuelle pour tenir une session de formation sur le thème « Développement de l'esprit d'équipe, travail en équipe et renforcement de l'efficience ».

SNU - Formation sur l'intégration du genre dans la planification de développement

Le 1^{er} décembre 2015, à l'INFOSEC de Cotonou, une formation sur l'intégration du genre dans la planification du développement a été organisée. Dispensée par Gaëlle Demolis de l'ONU FEMMES, cette formation a été une opportunité de rappeler pour certains et de découvrir pour d'autres les concepts fondamentaux du genre, la manière de l'intégrer efficacement dans les différentes étapes de programmation.

L'appui du Système des Nations Unies au Gouvernement du Bénin ne peut être effectif que si toutes les catégories de population, homme et femme, soient prises en compte selon leurs besoins. Ainsi, dans le cadre de sa planification et de son programme, le SNU Bénin adopte une approche genre. Cette approche permet d'analyser les effets respectifs des possibles options tenant compte des hommes et des femmes avant la prise de décision, et repose sur l'évidence que les femmes et les filles constituent 52% de la population béninoise et qu'elles sont les plus susceptibles de vulnérabilité. En effet, en 2013, l'indice d'inégalité du genre qui mesure le déficit de progrès résultant d'inégalité de genre dans les domaines de la santé de la reproduction, l'autonomisation et l'accès à l'emploi est estimé à 0,614, classant le Bénin au 134^{ème} rang sur 187 pays (PNUD 2014, rapport sur le développement humain 2014). Cette situation résulte, entre autres, de la faible croissance du revenu global et des inégalités persistantes entre les hommes et les femmes en terme de respect et de jouissance des principaux droits humains tels que l'accès aux revenus, l'éducation et la santé. En matière de santé de la reproduction par exemple, le taux de mortalité maternelle demeure relativement élevé au Bénin, soit 497 pour 100 000 naissances vivantes en 2011 (Enquête Démographique et de Santé 2011). Dans le secteur de l'éducation, les données révèlent que la parité est presque atteinte dans l'éducation primaire (0,93 %) mais le maintien des filles dans le système éducation demeure un défi majeur. Le taux d'analphabétisme est élevé chez les femmes (67,1%) relativement aux hommes (47,9 %). L'étude nationale réalisée sur les violences basées sur le genre, révèle qu'au Bénin, 69% de femmes et 44% de filles sont touchées par des violences physiques et de privation économique, en grande partie et des violences morales et psychologiques. Une femme sur 4 est abusée au cours de sa grossesse et exposée aux risques d'avortement et de contamination au VIH. Pour ce qui concerne l'accès au foncier, 85,1% des propriétaires de parcelles sont des hommes contre 14,9% de femmes. Cette tendance s'observe quelle que soit la caractéristique sociodémographique et économique des propriétaires.



La prise en compte des besoins des femmes est importante pour qu'un projet puisse avoir un impact (photo: SNU Bénin)

Sur le plan politique, l'avènement de la démocratie a permis aux femmes de s'engager dans la vie politique à travers des organisations de lutte pour leur émancipation et la défense de leurs droits. Cependant, elles sont encore peu représentées dans les instances de prise de décision malgré les efforts ayant permis de franchir des pas non négligeables. Sur la base des résultats provisoires des dernières élections, 2 femmes maires, 4 premières adjointes aux maires et 10 femmes chefs d'arrondissement ont été élues. Au total, le nombre de femmes élues s'élève à 66. Au sein du Gouvernement actuel, 7 sur 28 ministres sont des femmes, soit un taux de 25% par rapport à 14,8% en 2014.

La formation sur l'intégration du genre dans la planification de développement permettra ainsi au personnel du SNU et leurs partenaires auprès du Gouvernement de répondre à ces défis. Au total, 58 personnes dont 30 femmes ont participé à la formation. Interactive, la formation a permis aux participants de faire part de leurs expériences et a connu de débats sur les principes fondamentaux de l'approche genre. Des exercices sur la résolution de problèmes sur le genre dans des interventions dans le développement ont permis aux participants de réfléchir davantage sur la manière dont l'intégration du genre se fait concrètement. Cette formation fait suite à une recommandation de l'Equipe Pays lors de sa retraite annuelle tenue en fin 2014.



BULLETIN TRIMESTRIEL DES NATIONS UNIES AU BENIN

N° 001 - 2016

Directeur de publication: Dr Anne Vincent, Coordonnateur Résident a.i.

Comité de rédaction

Bureau du Coordonnateur Résident : Aristide Djossou, Manon Richert, Marie Sandra Lennon

FAO: Elias Behanzin

OMS : François Agossou

PAM : Antoine Hauzeur

PNUD : Elsie Assogba

UNFPA : Frankèle Zossoungbo

UNICEF : Hadrien Bonnaud, Hippolyte Djiwan

Pour plus d'information, merci de contacter:

Coordination SNU

Zone Résidentielle, Lot 111, BP. 506, Cotonou - Bénin

Tél. +229 21 31 30 45

E-mail : rco.ben@one.un.org

Site web : <http://bj.one.un.org>

Facebook : <https://www.facebook.com/snubenin>

Twitter : <https://twitter.com/UNBenin>

